

RESIDENCE DU RODY
COLLECTIF DE 13 LOGEMENTS

**10, Rue du Rody
29480 – LE RELECQ KERHUON**

**MAITRE D'OUVRAGE
SCCV LA RESIDENCE DU RODY
75 rue du Président Sadate
29000 QUIMPER**

LOT 04 – COUVERTURE - BARDAGE

**Juin 2017
Indice B post RICT**

MAITRE D'OEUVRE

SARL TEO
42, rue Alfred de Musset
29200 - BREST
Tel : 02 98 44 27 37
Fax : 02 98 44 64 33
rlm.teo@wanadoo.fr

4. LOT N° 04 – COUVERTURE - BARDAGE

4.1. TOITURE ET BARDAGE ZINC

- 4.1.1. - COUVERTURE ET BARDAGE ZINC A JOINTS DEBOUTS
- 4.1.2. - FAITAGES
- 4.1.3. - RIVES LATERALES ET D'EGOUTS
- 4.1.4. - VENTILATIONS TOITURE

4.2. DESCENTES EP ET GOUTTIERES

- 4.2.1. - GOUTTIERES ZINC
- 4.2.2. - DESCENTES EP ZINC ET BOITES A EAUX

4.3. ACCESSOIRES

- 4.3.1. - SORTIES ET TRAVERSEES DE TOITURE ZINC
- 4.3.2. - DESENFUMAGE

4. LOT N° 04 – COUVERTURE - BARDAGE

SELON PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CI-DESSOUS ET PRESCRIPTIONS GENERALES COUVERTURE ANNEXEES

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Protection

L'entrepreneur doit s'assurer, avant de commencer ses travaux que : La charpente est posée avec la pente prévue au plan et un écartement convenable entre chevrons pour le type de support de couverture prévu. Les pièces de charpente permettant de poser le support de la couverture sans désaffleurement, et que les écarts de feu sont respectés. L'arase des maçonneries permettant de poser les supports sans démolition ni renformis, les longueurs des pièces de charpente (pannes et chevrons) permettant de réaliser les saillies de couverture prévues au projet.

Remise en état

Les couvertures mitoyennes existantes, qui seraient détériorées par les travaux :

L'entreprise aura avantage à faire constater par huissier l'état de ces ouvrages avant prise de possession du chantier et démarrage de ses travaux.

Les entreprises consultées devront se rendre sur place afin d'étudier la nature du terrain et de se rendre compte de toutes les sujétions d'exécution. Elles auront la possibilité de procéder à tous sondages à leur convenance.

4.1. TOITURE ET BARDAGE ZINC

4.1.1. – COUVERTURE ET BARDAGE ZINC A JOINTS DEBOUTS

Description :

Réalisation d'une couverture et de bardages à joints debouts en zinc n° 13, **finition Quartz**. Réaction au feu M0.

Classe de pénétration et indice de propagation T15 ou T30.

Largeur des feuilles 500mm. Hauteur des joints 35mm. Pour un entraxe de 42,5 cm compris sujétions d'alignement des joints avec les tableaux de menuiseries, suivant le calepinage des plans architectes. Pente suivant plans.

Particularité calepinage : respect du calepinage bardage et MEXT, pour alignement des joints debouts avec les MEXT. Largeurs de bac zinc variable suivant plans architectes.

La pose sera effectuée à joints debouts, en longues feuilles, sans joints intermédiaires sur l'ossature verticale bois posée par le charpentier.

Couvertures à versants inclinés pentes suivant plans, le système de recouvrement devra tenir compte de la pente de la toiture et de la zone locale (zone III)

Le sens de pose doit toujours se faire dans le sens opposé aux vents dominants.

Mise en œuvre suivant les prescriptions du DTU n° 40/41 et de son additif n°1.

Le zinc mis en œuvre répondra aux normes NFP 34-402 et 34-403.

Les contacts avec le plâtre et le mortier seront isolés par papier kraft, feutre bituminé 27 S ou autre produit équivalent

Réalisation du solin à la jonction toiture avec les murs des pignons en éléments fractionnés pour éviter la dilatation.

Site en région III site exposé.

Mise en place de grilles de ventilation et d'une bavette rejet d'eau en partie basse.

Façon de dilatation entre les couvertures de maisons mitoyennes.

Habillage des retours de tableaux de MEXT, habillage des coffres de VR, bavette sur l'appuis.

Couvertures zinc en partie haute de bardage, jonction et étanchéité à assurer avec la maçonnerie.

Habillage des retours de bardage vers la façade, y compris en sous-face.

Sujétion de réservation et de fourniture et pose de manchons zinc pour les traversées de bardage et de couverture par les réseaux VMC, suivant réservation du lot concerné.

La mise en œuvre sera réalisée avec soin afin de ne pas rayer ni souiller la surface du métal en cours de chantier. La proposition de l'entreprise inclura les frais de nettoyage des traces de plâtre, ciment traces de pieds... résultant des travaux.

Compris toute sujétion de montage et démontage d'échafaudage.

L'entreprise remettra au bureau de contrôle et au maître d'œuvre, un plan de couverture avec détail des accidents de toiture, 15 jours au moins avant le début de ces travaux, ils mentionneront les points et les raccordements avec les autres lots.

Localisation :

Toiture et bardage zinc.

Compris les habillages des retours de bardage.

4.1.2. – FAITAGES

Description :

Bandes de zinc quartz, fixées sur tasseaux en sapin du nord, sur la ligne de faitage.

Les recouvrements tiendront compte de la direction de vents dominants

Couvre-joints fixés par bouts de 1 ml par pattes en cuivre étamé, compris rangs de volige nécessaires

Localisation :

Faîtages de toitures suivant plans.

4.1.3. – RIVES LATERALES ET D'EGOUTS

Description :

LOT 04 – COUVERTURE – BARDAGE

Rives latérales et d'égout en zinc mise en œuvre selon DTU avec ourlet rechargé.

Zinc n° 13 quartz.

Réalisation de retour sur les parties en maçonnerie avec joint souple afin d'assurer l'étanchéité du bardage.

Mise en œuvre : zinc sur support volige.

Toutes sujétions de débords le cas échéant et d'habillage des tranches du bois ainsi que des retours et couverture.

Toutes sujétions de dispositifs de ventilations basses et hautes avec des grilles anti-rongeurs afin d'assurer la circulation de l'air en face arrière du bardage.

Localisation :

cf. plans toutes rives verticales et horizontales du bardage et de la couverture zinc.

4.1.4. – VENTILATIONS TOITURE

Description :

L'aération linéaire de la sous-face de la couverture se fera par des entrées d'air et une sortie d'air continue au faîtage. Prévoir grillage à mailles fines anti-animaux si besoin.

La section totale de la ventilation devra représenter 1/3000 de la surface projeté de la couverture sous combles perdus, 1/800^{ème} de la surface projetée sous rampants.

Localisation :

Couverture zinc.

4.2. DESCENTES EP ET GOUTTIERES

4.2.1. – GOUTTIERES ZINC

Description :

Profil : gouttière ½ ronde ou section carré (suivant plans, en pied de bardage), en zinc

Section selon volume d'eau à évacuer et norme NFP et DTU.

Naissances EP.

Toutes sujétions de raccordement des naissances et de boîtes à eau au raccordement avec autres descentes.

Localisation :

Tous égouts de couverture.

4.2.2. – DESCENTES EP ZINC ET BOITES A EAUX

L'ensemble au lot ÉTANCHÉITÉ.

4.3. ACCESSOIRES

4.3.1. – SORTIES ET TRAVERSEES DE TOITURE ZINC

Description :

Il sera prévu à ce lot la fourniture et la pose en couverture zinc : les chapeaux de protection, les pièces de raccordement et la réalisation d'une parfaite étanchéité de :

- Sorties et traversées VMC (localisées par l'électricien) ;
- Crosses pour passage réseaux ;
- Ventilations de chute ;
- Ventilations hautes de gaine gaz (en toiture ou bardage suivant plans) ;
- Sorties de ventouse verticale de chaudière : partie extérieur de conduit individuel de chaudière gamme Gasalu-C marque Poujoulat y compris embase de pénétration de sortie d'étanchéité et toute suggestion pour parfait raccordement et étanchéité avec toiture, pose en conformité avec préconisation du plombier ensemble teinte gris ciment ;
- Toutes sorties demandées par les lots techniques en réservations (entrées d'air acoustique du lot GO...) ;

Réalisation d'étanchéité autour des traversées.

Les différentes sorties seront espacées de 30cm mini entre elles.

Les conduits ne doivent pas être rassemblés afin de pouvoir gérer plus efficacement l'étanchéité à l'air au pourtour de chaque traversée.

Localisation :

En toiture zinc, suivant réservations de l'électricien, du plombier.

4.3.2. – DESENFUMAGE

Description :

Fourniture et pose d'exutoire de fumées de type **PYROTOP** ou équivalent, à commande pneumatique. Assure le désenfumage et l'accès toiture.

Pose sur couverture zinc réalisée par le présent lot au droit de la cage d'escalier.

Compris barre d'accroche d'échelle et crosse de maintien en sortie toiture.

Ouverture de 1 m² minimum (en surface utile de désenfumage).

Profil d'adaptation si nécessaire et raccordement d'étanchéité à la toiture

Le lanterneau sera composé d'un capot éclairant en polycarbonate alvéolaire (PCA) opalescent renforcé, d'un système d'ouverture par cadre ouvrant en acier galvanisé soudé monté sur charnières et d'une embase d'adaptation à la toiture.

Performance thermique de l'ensemble $U_w \leq 2,00 \text{ W/}^\circ\text{C.m}^2$

Costière isolée protégée contre la corrosion.

Capot en tôle.

Dispositif conforme à la réglementation incendie en vigueur

Système d'ouverture et de fermeture par kit pneumatique XKT 102 ou équivalent : boîtier à cartouche CO₂ ramené au RdC à proximité de la porte d'entrée. Conforme aux normes (fiches 97.25.2011 et 002) à prévoir à l'exécution. Compris 1 jeu de cartouches d'avance et 1 jeu de cartouches pour essais.

Réseau de canalisations pour CO₂

Résistance du capot selon norme (1200 joules), et grille métal anti-chute sur le lanterneau.

L'élément mis en œuvre devra bénéficier d'un avis technique.

Localisation :

Un élément au droit de la cage d'escalier dernier niveau, en couverture zinc. Déclencheur au RdC.